

RCS : DIEPPE Code greffe : 7601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIEPPE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00044 Numéro SIREN : 502 744 378 Nom ou dénomination : A.D.S.I.
--

Ce dépôt a été enregistré le 07/03/2019 sous le numéro de dépôt 352

LE 7 MAR. 2019
2019 B352Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS SAS A.D.S.I.		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12		
Adresse de l'entreprise		76370 ROUXMESNIL BOUTEILLES		Durée de l'exercice précédent*		12		
Numéro SIRET*		5 0 2 7 4 4 3 7 8 0 0 0 1 4		Néant		*		
				Exercice N clos le,		31/08/2018		
				Brut		Amortissements, provisions		
				1		2		
				Net		3		
Capital souscrit non appelé		(I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 881	AG	1 881		
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	68 883	AS	37 161	31 722	
		Autres immobilisations corporelles	AT	22 994	AU	13 538	9 455	
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH		BI			
TOTAL (II)		BJ	93 759	BK	52 581	41 178		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	3 627	BM		3 627	
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	EX	43 301	BY		43 301	
		Autres créances (3)	BZ	11 532	CA		11 532	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	144 501	CG		144 501		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	717	CI		717		
	TOTAL (III)	CJ	203 679	CK		203 679		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	(IV) CW						
	Primes de remboursement des obligations	(V) CM						
	Ecart de conversion actif*	(VI) CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO			52 581	244 858		
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		part à plus d'un an		CR		
Classe de réserve de propriété *		immobilisations		Stocks		Créances		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS SAS A.D.S.I.</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 50 000)	DA	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>B1</u>)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)	DG	142 680
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	9 961
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	207 642
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
Avances conditionnées		DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	119
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)	DV	1 754
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	10 879
	Dettes fiscales et sociales	DY	24 463
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	37 216
	Ecarts de conversion passif*	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	244 858
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	37 216
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	119	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SAS A.D.S.I.						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	17 826	FE		FF	17 826	
		FG	267 918	FH		FI	267 918	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	285 745	FK		FL	285 745	
	Production stockée*					FM	(57)	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	10	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	285 698
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	3 381	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	423	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	90 746	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	6 511	
	Salaires et traitements*					FY	132 577	
	Charges sociales (10)					FZ	34 856	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	8 253
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	276 751
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	8 946
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	235	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	235	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	57	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	57	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	177	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	9 124	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS SAS A.D.S.I.		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	1 516	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	1 516	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	1 516	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	679	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	287 449	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	277 488	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	9 961	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	828
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	57
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N	
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	ANNULATION PROVISION DECHETS					688
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	
ANNULATION PROVISION DECHETS					828	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise <u>SAS SAS A.D.S.I.</u>										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCO	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	1 881	KE		KF		
CORP	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS	44 809	KT		KU	29 224	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		Dont Composants	M3		KV	15 327	KW		KX	
		Matériel de transport*					KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	5 183	LC		LD	2 483
	Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	65 320	LO		LP	31 707	
	FIN	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U		1V			
TOTAL IV					LQ		LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	67 202	0H		0J	31 707		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4		
		par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2						
INCO	Frais d'établissement et de développement	IN		C0		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LW	1 881	IX		
CORP	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	5 150	MK	68 883	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	15 327	MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique	IW		MS		MT	7 666	MU	
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG	5 150	NH	91 877	NI	
	FIN	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		0U		M7		0W
		Autres participations		I0		0X		0Y		0Z
Autres titres immobilisés		1I		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières		1J		2E		2F		2G		
TOTAL IV		13		NJ		NK		2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		14		0K	5 150	0L	93 759	0M		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS SAS A.D.S.I.Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	1 881	PF		PG		PH	1 881
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	36 625	QA	5 686	QB	5 150	QC	37 161
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	6 633	QE	1 533	QF		QG	8 166
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	4 337	QM	1 033	QN		QO	5 371
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	47 596	QV	8 253	QW	5 150	QX	50 699
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	49 477	ØP	8 253	ØQ	5 150	ØR	52 581

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
	Ins. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL			NM			NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la fin
de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Frais d'établissement annulés :

Titres de participation évalués par mise en équivalence : augmentation de l'écart d'équivalence

diminution de l'écart d'équivalence

Montant des titres exclus du régime des plus-values :

valeur comptable

prix de vente

CHANGEMENT DE METHODE

Désignation		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice A	Correction + B	Correction - C	Total A + B - C
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	1 881			1 881
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions				
	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	44 809			44 809
	Installations générales, agencements, aménagements divers *	15 327			15 327
	Matériel de transport*				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 183			5 183
	Emballages récupérables et divers *				
	Immobilisations corporelles en cours				
FINANCIÈRES	Avances et acomptes				
	TOTAL III	65 320			65 320
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations	3 154		3 154	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL IV		3 154		3 154	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		70 356		3 154	67 202

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

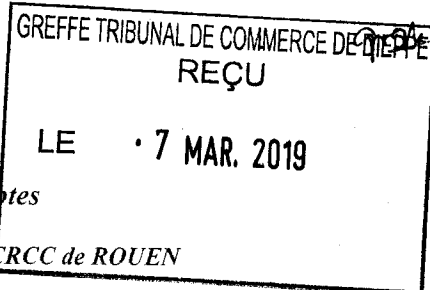
Désignation de l'entreprise : SAS SAS A.D.S.I.				Néant ☐ *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	43 301		43 301					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	3 305		3 305					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	5 140		5 140					
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	3 087		3 087					
	Charges constatées d'avance		VS	717		717					
TOTAUX			VT	55 551	VU	55 551	VV				
RENVIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	119		119						
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	1 754		1 754						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	10 879		10 879						
Personnel et comptes rattachés		8C	9 665		9 665						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	10 587		10 587						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	2 117		2 117						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	2 094		2 094						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	37 216	VZ	37 216					
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	1 754	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						



SOCIÉTÉ NORMANDE D'AUDIT

Société d'Expertise Comptable, Commissaire aux Comptes

Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de ROUEN



ADSI

Société Par Actions simplifiée
Au capital de 50 000 €

Siège Social
ZI ROUXMESNIL BOUTEILLES

76370 NEUVILLE LES DIEPPE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2018



SOCIÉTÉ NORMANDE D'AUDIT

Société d'Expertise Comptable, Commissaire aux Comptes

Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de ROUEN

ADSI

Société Par Actions simplifiée
Au capital de 50 000 €

Siège Social
ZI ROUXMESNIL BOUTEILLES

76370 NEUVILLE LES DIEPPE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2018

A Madame, Monsieur, les associés de la société ADSI

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ADSI relatifs à l'exercice clos le 31 août 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



SOCIETE NORMANDE D'AUDIT

Société d'Expertise Comptable, Commissaire aux Comptes

Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de ROUEN

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/09/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes,

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés au mandataire social ainsi que sur les engagements consentis en sa faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle

135 Allée Paul Langevin- 76230 BOIS GUILLAUME –

☎ : 02.35.59.89.30 - 📠 : 02.35.59.99.65- ✉ : rouen@cabinet-sna.fr

SAS au capital de 200 000 € - RCS ROUEN 349 374 702 – APE 69.20Z



SOCIÉTÉ NORMANDE D'AUDIT

Société d'Expertise Comptable, Commissaire aux Comptes

Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de ROUEN

estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation.

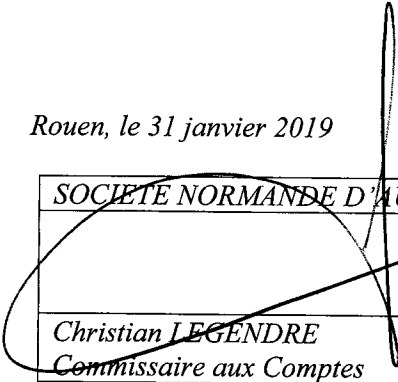
Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalie significative. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Rouen, le 31 janvier 2019

SOCIÉTÉ NORMANDE D'AUDIT SAS

Christian LEGENDRE Commissaire aux Comptes

COMPTES ANNUELS

Exercice au 31/08/2018

SAS A.D.S.I.

ZONE BLEUE

ZI LOUIS DELAPORTE

76370 ROUXMESNIL BOUTEILLES

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL
C. LEGENDRE**



Agence

4 RUE CLAUDE GROULARD

76200 DIEPPE

02 35 82 61 40

761400041 - N43 - 1422

600888

CERFRANCE
entreprendre, ensemble



Association de Gestion et de Comptabilité de Seine Normandie

Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Rouen-Normandie et de Paris Ile de France

Bilan

BILAN ACTIF	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2018	Net 31/08/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires	1 882	1 882		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	68 884	37 161	31 722	8 184
Autres immobilisations corporelles	22 994	13 538	9 456	9 540
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				3 155
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	93 760	52 581	41 178	20 879
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	3 627		3 627	4 051
En-cours de production (biens et services)				57
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	43 302		43 302	53 259
Autres créances	11 532		11 532	11 709
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	144 501		144 501	144 968
Charges constatées d'avance (3)	717		717	808
TOTAL ACTIF CIRCULANT	203 680		203 680	214 853
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	297 439	52 581	244 858	235 732
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL
C. LEGENDRE

Du résultat à la trésorerie

	Recettes	Dépenses
Le résultat net comptable de votre entreprise se monte à :	9 962	
Charges déduites du résultat mais ne donnant pas lieu à une sortie en trésorerie	8 253	
Produits intégrés dans le Résultat mais ne donnant pas lieu à une entrée en trésorerie		
Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations		
Capacité de l'entreprise à financer elle-même son cycle d'exploitation	18 215	
Votre entreprise a en plus bénéficié de ressources externes :		
Produits des cessions et réduction des immobilisations financières	3 154	
Apports en fonds propres, en comptes courants		
Nouveaux emprunts et contrats de crédit-bail contractés sur l'exercice	1 754	
Subventions obtenues sur l'exercice		
Total des ressources externes de l'exercice	4 909	
Mais votre entreprise doit financer :		
Distributions mises en paiement sur l'exercice		
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé (y compris biens financés par crédit-bail)		31 707
Réduction des fonds propres Remboursement de comptes courants		
Montant consacré au remboursement du capital des emprunts et des contrats de crédit-bail		
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Total des besoins de financement de l'exercice		31 707
La situation de trésorerie de l'exercice précédent se montait à :	144 841	
A la fin de l'exercice, compte tenu des éléments ci-dessus, la situation de trésorerie devrait s'élever à :	136 257	
Cependant, votre entreprise doit financer son cycle d'exploitation courant qui se traduit par les éléments suivants à la fin de l'exercice en cours :		
Diminution des stocks	481	
Aucune variation des acomptes versés sur commandes		
Diminution de l'en-cours clients	9 957	
Diminution des autres créances	268	
Aucune variation des acomptes reçus		
Diminution de la dette auprès des fournisseurs		1 762
Diminution des dettes fiscales et sociales		819
Aucune variation des autres dettes		
Dégagement généré par le financement du cycle d'exploitation	8 125	
La situation de trésorerie à la fin de l'exercice est donc de :	144 382	

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**
C. LEGENDRE

Bilan

BILAN PASSIF	31/08/2018	31/08/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	50 000	50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	5 000	5 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	142 681	129 558
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	9 962	13 122
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	207 642	197 681
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	119	127
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 754	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 880	12 642
Dettes fiscales et sociales	24 463	25 282
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	37 216	38 051
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	244 858	235 732
(1) Dont à plus d'un an (a)		38 051
(1) Dont à moins d'un an (a)	37 216	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	119	127
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL
C. LEGENDRE**

Compte de résultat

	France	Exportations	31/08/2018	31/08/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	17 827		17 827	32 892
Production vendue (services)	267 919		267 919	213 011
Chiffre d'affaires net	285 745		285 745	245 904
Production stockée			-57	-356
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			10	7
Total produits d'exploitation (I)			285 699	245 555
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			3 382	4 172
Variations de stock			424	-268
Autres achats et charges externes (a)			90 746	76 276
Impôts, taxes et versements assimilés			6 512	5 256
Salaires et traitements			132 578	111 894
Charges sociales			34 857	30 828
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			8 253	4 212
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				1
Total charges d'exploitation (II)			276 752	232 371
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			8 947	13 184
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				24
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			235	28
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			235	52
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			57	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			57	
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			178	52
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			9 125	13 236

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL
C. LEGENDRE

Compte de résultat (suite)

	31/08/2018	31/08/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	1 516	2 965
Total produits exceptionnels (VII)	1 516	2 965
Sur opérations de gestion		86
Total charges exceptionnelles (VIII)		86
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	1 516	2 879
Impôts sur les bénéfices (X)	679	2 993
Total des produits (I+III+V+VII)	287 450	248 572
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	277 488	235 450
BENEFICE OU PERTE	9 962	13 122
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	828	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	57	

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL
C. LEGENDRE

Annexes

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL
C. LEGENDRE**

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SAS SAS A.D.S.I.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2018, dont le total est de 244 858 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 9 962 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2017 au 31/08/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/08/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL
C. LEGENDRE**

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 8 216 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL
C. LEGENDRE**

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 882			1 882
Immobilisations incorporelles	1 882			1 882
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	44 809	29 224	5 150	68 884
- Installations générales, agencements aménagements divers	15 327			15 327
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 184	2 483		7 667
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	65 320	31 707	5 150	91 878
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1			
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	1			
ACTIF IMMOBILISE	67 203	31 707	5 150	93 760

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL
C. LEGENDRE

Notes sur le bilan

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

C. LEGENDRE

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		31 707		31 707
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		31 707		31 707
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		5 150		5 150
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		5 150		5 150

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 882			1 882
Immobilisations incorporelles	1 882			1 882
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	36 625	5 686	5 150	37 161
- Installations générales, agencements aménagements divers	6 633	1 533		8 167
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 338	1 034		5 372
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	47 596	8 253	5 150	50 699
ACTIF IMMOBILISE	49 478	8 253	5 150	52 581

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 55 551 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	43 302	43 302	
Autres	11 532	11 532	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	717	717	
Total	55 551	55 551	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Avoirs non parvenus	3 087
Etat : produits à recevoir	5 140
Total	8 227

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL
C. LEGENDRE**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 50 000,00 euros décomposé en 5 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 37 216 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	119	119		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 754	1 754		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 880	10 880		
Dettes fiscales et sociales	24 463	24 463		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	37 216	37 216		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 754			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL
C. LEGENDRE**

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fourn factures non parvenues.	5 726
Intérêts courus à payer	119
Dettes prov. pour congés à payer	9 665
Ch soc / congés à payer	3 135
Formation continue à payer	471
Taxe apprentissage à payer	582
Charges fiscales / congés payés	119
Cotisation CET à payer	1 688
Aut taxes à payer	287
Total	21 792

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	717		
Total	717		

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL
C. LEGENDRE**

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 1 460 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/09/2008, la société SAS SAS A.D.S.I. est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS SAS PG FINANCES.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

REPARTITION DES CHARGES FISCALES ENTRE LA SOCIETE MERE ET LES FILIALES. LA SOCIETE FILIALE SUPPORTE LA CHARGE D'IMPOT SUR LES SOCIETES COMME EN L'ABSENCE D'INTEGRATION FISCALE.

GRUPE FISCAL INTEGRE : SOCIETE MERE : SAS PG FINANCES

FILLES : SA UD SAS ADSI SAS GAULT INDUSTRIES

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL
C. LEGENDRE

Autres informations

Engagements de retraite

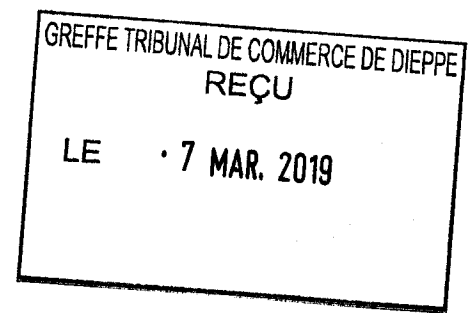
Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 9 642 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL
C. LEGENDRE**

ADSI
Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : ZI ROUXMESNIL BOUTEILLES
76370 NEUVILLE-LES-DIEPPE
502 744 378 RCS DIEPPE



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 FEVRIER 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 août 2018 s'élevant à 9 961,59 euros de la manière suivante :

Bénéfice net comptable de l'exercice	9 961,59 euros

En totalité au compte "autres réserves"	9 961,59 euros

Lequel s'élève ainsi à la somme de 152 642,20 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 207 642,20 euros pour un capital de 50 000 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 février 2019

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des voix des associés présents ou représentés.

Certifié conforme

Le Président
Patrice GAULT

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Patrice Gault", written over a horizontal line.

CABINET PLANTRON
DE LA BRUNIÈRE
& ASSOCIÉS

Bureau principal
105 allée Paul Langevin
Immeuble Edison - BP525
76235 BOIS GUILLAUME CEDEX

T : + 33 (0)2 35 98 49 15
W : www.plantron-associes.fr
E : cabinet@plantron-associes.avocat.fr

Bureau secondaire
17 rue des Frères Lumière
14120 MONDEVILLE

AVOCATS AU BARREAU DE ROUEN

DELPHINE BOISANFRAY
DESS de Droit des Affaires
Diplôme de Juriste Conseil d'Entreprise

CARINE BORIES
Master II de Droit de l'Entreprise, Droit Social

ARNAUD de la BRUNIÈRE
Conseil en Droit des Sociétés

NICOLAS DUCLOS
DESS de Droit des Affaires
Diplôme de Juriste Conseil d'Entreprise

DJIDJOUË GBOYOU
Master II de Droit des Affaires Internationales
Master II en Droit Économique

VALERIE GUILBAUD
DESS de Droit des Affaires
Diplôme de Juriste Conseil d'Entreprise

MARTINE GUILLAUME
Conseil en Droit des Sociétés
Médiateur

BRUNO LANFRY
Spécialiste en Droit Immobilier,
Droit Commercial des affaires et de la concurrence

ARNAUD MABILLE
Master II de Droit Fiscal

LUCIE MEGARD
Master II de Droit des Affaires
Magistère de Droit des Activités Économiques

JEAN-PAUL PLUSQUELLEC
DESS de Droit Fiscal et Douanier
Avocat au Barreau de Caen



Greffe du Tribunal de commerce
54 rue du Faubourg de la Barre
76200 DIEPPE

Le 5 mars 2019

Affaire : ADSI
N/Réf. : 100949/DB/VL
Dépôt des comptes annuels de l'exercice clos le 31/08/2018

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli, aux fins de dépôt au greffe, les documents suivants, certifiés conformes, savoir :

- les comptes annuels de la Société (bilan, compte de résultat et annexe) pour l'exercice clos le 31 août 2018,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- la proposition d'affectation du résultat et la résolution votée,
- un chèque d'un montant de 45,73 euros.

Nous vous remercions de bien vouloir nous adresser le récépissé de dépôt.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Delphine BOISANFRAY